

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 205 accordant un secours annuel au nommé Bœuh Roble.

n° 205

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
9 février 1946

Numéro JO
n° 2 du 28/02/1946

Date du numéro
28 février 1946

TEXTE INTÉGRAL

un secours annuel de 1.800 francs, payable par trimestre, a été accordé en 1946 au nommé Bœuh Roble, ancien combattant.